

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

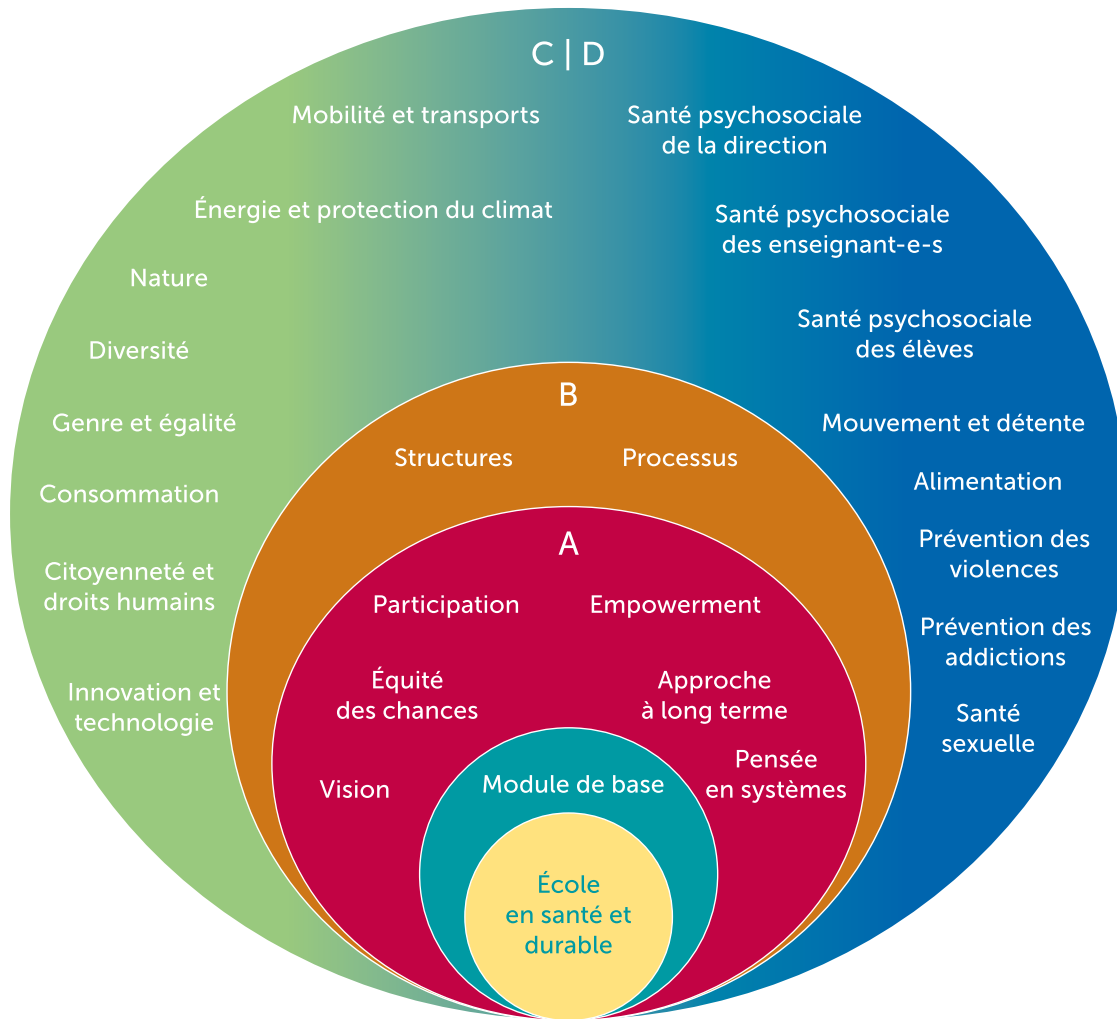
L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.



Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

D.4 Mouvement et détente

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mouvement et détente » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences pour le domaine mouvement et détente (par ex. : compétences motrices de base, attitude positive dans le sport et le mouvement, recherche du bien-être, compétences en matière de conflit et de coopération, confiance en soi).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont développés de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser (par ex. : sport, fair-play, gestion du stress et des situations de tension, activité physique respectueuse de l'environnement, comportements prenant en compte la dimension du genre dans le sport, le sport en tant que phénomène communautaire et en tant qu'expérience)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées au mouvement et à la détente et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : posture, faiblesse motrice, addictions et prévention), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



D.4 Mouvement et détente

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mouvement et détente » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
7.	Les environnements suivants sont conçus pour être sûrs et propices au mouvement :								
	a. salles de classe								
	b. itinéraires entre le domicile et l'école								
	c. cours de récréation								
	d. postes de travail conçus de manière ergonomique								
8.	Notre école offre des possibilités de mouvement et de détente en dehors des cours d'éducation physique (par ex. : exercices de mise en mouvement pendant l'enseignement, sport scolaire facultatif, événements et camps, possibilités de repos et de retraite, pauses actives) :								
	a. aux enseignant-e-s et autres membres du personnel d'encadrement, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'école								
	b. aux élèves								
	c. Les élèves participent activement à la conception des offres et assument une responsabilité commune.								
9.	L'équipe scolaire veille à ce qu'il y ait une offre de mouvement et de détente appropriée dans le cadre du quotidien scolaire et lors d'événements communs.								
10.	a. Notre école favorise la collaboration/les liens avec les offres locales de sport et détente dans le quartier ou la commune.								
	b. L'école collabore avec les parents dans le domaine des activités de loisirs.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗ C.1 Mobilité et transports](#) [↗ C.6 Consommation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Alimentation et mouvement](#) [↗ Santé psychique \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)